

AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

15, Chemin de la Vi-Longe - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 68

Genève, le 30 janvier 2012

"AYA Info" est en ligne sur quatre sites Internet : <http://www.terrabrasil.ch> > Aya Info, <http://www.humanitaire.ws>
> Rubriques > AYA, <http://mci.fgc.ch/mci/> > actualités et <http://plateforme-autochtones.ifaway.net>

Un an de gouvernement Dilma : la politique indigéniste laissée "pour après"

À fin décembre 2011, le Conseil Indigéniste Missionnaire – CIMI, l'organe de Conférence Nationale des Evêques du Brésil – CNBB, chargée des questions indigènes, a publié une note dressant le bilan de la première année d'activité du gouvernement de Dilma Rousseff en matière de politique indigéniste : une politique "laissée pour après". L'entité a pointé plusieurs sujets pour justifier la sévérité de son jugement. Seulement 62% du budget fédéral affecté aux actions et services destinés aux peuples indigènes ont été dépensés. La Commission de Politique Indigéniste – CNPI, l'instance de dialogue avec les organisations indigènes a cessé de se réunir. Toujours selon le CIMI, la direction de la Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI, ignore les peuples qui luttent contre les ouvrages de tous ordres, spécialement les barrages et usines hydroélectriques. Seules trois Terres Indigènes ont été démarquées au cours de l'année. Le Secrétariat Spécial de Santé Indigène – SESAI créé par Lula, ne remplit pas encore sa mission. Enfin, la note relève que la violence contre les peuples indigènes n'a pas cessé, notamment dans l'État du Mato Grosso do Sul et que les droits constitutionnels des peuples indigènes sont attaqués au Congrès national. Le CIMI rappelle comment, même dans un contexte difficile, les peuples indigènes n'abandonnent pas la lutte pour la défense de leurs droits.

Pour en savoir plus (en portugais) :

http://www.cimi.org.br/site/pt-br/?system=news&conteudo_id=6030&action=read#

Des sénateurs veulent avoir le dernier mot pour la démarcation des Terres Indigènes

Le Sénat fédéral devrait voter en plénière une proposition d'amendement de la Constitution qui transférerait au Sénat la compétence d'approuver, in fine, les processus de démarcation des Terres Indigènes – TI. Jusque-là une tâche relevant de la compétence du Gouvernement. L'annonce en a été faite le 23 janvier par l'agence d'information du Sénat. Il s'agit d'une proposition de 1999 (PEC 38/99) émanant de Mozarildo Cavalcanti, un sénateur de l'État de Roraima bien connu pour sa lutte contre les droits indigènes. En 2005, il avait tenté de s'opposer à la démarcation par le président Lula de la TI Raposa Serra do Sol située dans l'Etat de Roraima. Cette proposition d'amendement a déjà été approuvée par la Commission "Constitution, Justice et Citoyenneté – CCJ" du Sénat en avril 2009*. Outre le transfert de compétence, les auteurs de l'amendement prétendent que les peuples indigènes disposent de trop de terres en regard de leur nombre. Ils veulent limiter la surface des TI et des Unités de Conservation (les aires de protection environnementales comme les Forêts nationales) à 30% de la superficie de chaque État. Ils veulent mettre un frein supplémentaire à la démarcation des TI. En mai 2009, lors du VIe campement "Terre Libre" tenu à Brasilia les organisations indigènes ont demandé le rejet de cette proposition. Les travaux du Sénat vont reprendre le 2 février. Les Constituants de 1988 avaient donné un délai de cinq ans au Gouvernement pour démarquer toutes les TI du pays, un processus loin d'être terminé. En décembre dernier, l'Instituto Socioambiental – ISA de São Paulo a ouvert un site Internet spécialement consacré aux TI du Brésil**, le lecteur y trouvera de nombreuses informations.

Pour en savoir plus :

*Voir "[AYA Info No 38](#)" du 30 avril 2009 / ** Le site de ISA : <http://ti.socioambiental.org/> / Le texte de l'amendement constitutionnel : <http://www.senado.gov.br/atividade/materia/getPDF.asp?t=36786&tp=1> / L'information de l'Agence du Sénat : <http://www.senado.gov.br/noticias/print.aspx?codNoticia=117222>

Guyane française : Nicolas Sarkozy chez les Wayana

C'est en Guyane française que le Président Sarkozy a présenté ses vœux à la France d'Outre-mer les 21 et 22 janvier. À son arrivée à Cayenne, le président a rendu hommage à un célèbre enfant de Guyane, Félix Eboué, le Gouverneur de l'Afrique Equatoriale Françaises qui, en 1940, avait rallié le camp du général De Gaulle. L'aéroport de Cayenne, jusque-là appelé Rochambeau, portera désormais le nom de Félix Eboué. Après cette cérémonie, le Président, accompagné de Mme Kosciusko-Morizet, la Ministre de l'écologie et du

développement durable, s'est rendu à Taluen, un village amérindien Wayana du Haut Maroni, dans le Parc Amazonien de Guyane- PAG. Selon "France – Guyane", les organisations représentatives des autochtones n'étaient pas présentes lors de cette visite. Le directeur du PAG a évoqué la question de l'orpaillage illégal dans la région. Survival France consacre quelques pages de son site Internet aux Wayana*. À la veille de l'arrivée du président, une fusillade avait éclaté sur un site d'orpaillage qui aurait fait 9 morts et 2 blessés graves. Primitivement envisagée à l'occasion de cette visite, l'inauguration du pont binational (France/Brésil) sur l'Oyapock** a été remise à une date ultérieure. Ce report s'explique notamment par le retard pris, côté brésilien, dans la consolidation de la route qui conduit à Macapá, la capitale de l'État brésilien de l'Amapá, voisin de la Guyane. Il s'agit d'un ouvrage qui fait débat (voir ci-dessous).

**Voir AYA Info [No 25](#) et [35](#) / Pour en savoir plus (en français) :

<http://www.franceguyane.fr/regions/guyane/taluen-s-apprete-a-recevoir-sarkozy-21-01-2012-114366.php> et http://guyane.la1ere.fr/infos/actualites/nicolas-sarkozy-a-la-rencontre-des-peuples-du-haut-maroni_80660.html et *le site de Survival : <http://www.survivalfrance.org/peuples/guyane>

Le pont sur l'Oyapock est terminé, mais pas encore ouvert à la circulation.

La proposition de construire un pont binational sur l'Oyapock a été faite en 1997, lors d'une rencontre des présidents français et brésilien Jacques Chirac et Fernando Henrique Cardoso. La proposition s'est concrétisée par la signature d'un accord en 2005 à l'occasion d'une visite de Lula en France. L'Oyapock marque la frontière entre le Brésil et la Guyane française. Cette frontière est le résultat d'un arbitrage helvétique rendu le 1^{er} décembre 1900. Le pont d'une longueur de 378 mètres enjambe l'Oyapock à proximité des localités de Saint Georges de l'Oyapock en Guyane française, à 190 Km de Cayenne, et celle d'Oiapoque, en territoire brésilien, à 600 Km de Macapá, la capitale de l'État de l'Amapá. Une partie seulement de la route BR 156 Macapá - Oiapoque est asphaltée. La construction de ce pont à haubans est maintenant terminée, mais pas encore les infrastructures d'accès côté Brésil. Son inauguration devrait avoir lieu au second semestre de 2012. L'ouverture de cette liaison routière interpelle. Jusque-là, les deux municipalités guyanaise et brésilienne se situaient aux confins des deux territoires, chacune étant davantage tournée vers sa métropole. Leurs liens de voisinage à travers le fleuve relevant surtout de l'économie informelle. La prochaine ouverture du pont à la circulation va entraîner un contrôle renforcé de la frontière. Elle aura probablement d'autres répercussions humaines, économiques et environnementales. Le Centre National (français) de la Recherche Scientifique – CNRS a décidé de suivre cette évolution avec son "Observatoire Hommes/Milieus Oyapock" de Cayenne. Pour l'un des chercheurs du CNRS, *"le pont va affirmer une frontière qui n'existait pas"*.

Pour en savoir plus (en français), Site du CNRS - Guyane : <http://www.guyane.cnrs.fr/projoyapock.html> / le site de "Guyaweb" : <http://www.guyaweb.com/le-pont-vu-d'en-bas/print> <http://www.guyaweb.com/category/actualites/page/25/> > Le pont vu d'en-bas

Rectificatif

Nos lecteurs auront certainement corrigé eux-mêmes l'erreur qui s'est glissée dans le No 67 de "AYA Info" : c'est bien dans la ville sud-africaine de Durban qu'a eu lieu la dernière conférence sur les changements climatiques et non pas "Duban".

Bernard Comoli

PS : Ces brèves sont souvent reprises, détaillées et illustrées, dans un blog du quotidien "La Tribune de Genève" à l'adresse suivante : <http://bcomoli.blog.tdg.ch>